



Bulletin municipal

# La Verdière

DÉCEMBRE 2014 – JANVIER 2015



De nombreux participants étaient réunis devant le monument aux morts pour la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.

Monsieur le Maire a lu le message officiel du Secrétaire d'Etat délégué auprès du Ministre de la défense en charge des Anciens Combattants et a évoqué le centenaire de 14-18 rappelant le devoir de mémoire et le message de paix.

Les jeunes élèves des classes de CM1 et CM2 accompagnés de leurs maîtres ont entonné la Marseillaise avec la population. Au cimetière, devant la plaque commémorative des morts pour la France, une gerbe a été déposée et Monsieur le Maire a rendu un hommage particulier au 1er mort de la guerre, Fernand MAURRAS.

Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif dans la salle de la Mairie où se tenait une exposition dédiée à la Grande Guerre et réalisée par les élèves de la classe de CM1 et CM2.

**Dimanche**  
**11 janvier 2015**  
**Cérémonie des vœux**

- 12h : à la Mourotte
- 18h : Salle Fontvieille

## Edito

Chères Verdiéroises, chers Verdièrois,

Pour mon premier été à la tête de la Municipalité, je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles, des associations, du personnel municipal et des élus qui ont contribué à animer notre commune toute entière pour le plus grand bonheur des Verdièrois et des vacanciers : La fête du 14 juillet sur notre belle place centrale, le succès de la traditionnelle Fête du chien, la fête de la Saint Roch, et la fête du Parc du Verdon ont permis de drainer énormément de monde autour et dans notre beau village.

Nous n'avons pas pour autant cessé de travailler sur les dossiers les plus urgents qui vont rapidement changer la physionomie de notre Commune :

■ La mise en place des NAP, Nouvelles Activités Périscolaires, nous a contraint à recruter 6 intervenants pour faire en sorte que tous les enfants volontaires de la commune puissent bénéficier d'apprentissages innovants et instructifs. Nous avons engagé une réflexion sur l'organisation d'une journée scolaire et périscolaire à travers un comité de pilotage qui aura la charge de construire un projet d'éducation et le futur contrat enfance jeunesse.

■ Le chantier du nouveau bâtiment de l'école a été réceptionné malgré beaucoup de contretemps et a permis de repositionner la garderie, l'ALSH, et une nouvelle classe a été ouverte et équipée d'un mobilier coloré et agréable.

■ Les travaux sur la toiture de l'église, à la chapelle des Glayes et au garage municipal vont être entrepris prochainement.

■ Le lancement du dossier PLU qui va occuper le service urbanisme pendant 2 ou 3 ans et qui nous amènera à consulter la population à plusieurs reprises sur un dossier que nous souhaitons exemplaire, transparent et consensuel. Le schéma directeur de l'eau est déjà en route.

■ Les moyens de communication se mettent en place progressivement avec les panneaux lumineux, la gazette et le nouveau site qui devrait voir le jour avant les fêtes de Noël ainsi que les horaires d'ouverture de la mairie plus adaptés aux besoins des citoyens.

Evidemment, la liste est loin d'être exhaustive... Nombre de problèmes méritent d'être traités au quotidien et le personnel municipal, mon équipe et moi-même, nous nous y employons avec constance et abnégation : qu'une fois de plus, chacun en soit remercié.

La prochaine étape importante est la préparation du budget 2015 avec la péréquation délicate entre la baisse des dotations et la multiplication des charges transférées par l'Etat aux collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle, il demeure de plus en plus nécessaire que, tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal, tout investissement soit minutieusement évalué en ce qui concerne son coût, notamment le coût de fonctionnement, et surtout son utilité pour la collectivité voire son caractère indispensable. C'est notre devoir d'élu que de ne jamais l'oublier.

Avec toute mon amitié et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Hervé CHATARD



## Sécurité

Nous le savons bien, notre village est escarpé, les rues sont étroites et les trottoirs, quand ils existent, pas forcément adaptés aux piétons...Les abords de l'école sont tout particulièrement dangereux aux heures de pointe, notamment avec l'accès des deux cars scolaires assurant le ramassage matin et soir. L'accident corporel subi par une petite fille de l'école et sa grand-mère aurait pu être dramatique en ce lundi de novembre, l'équipe municipale a donc aussitôt décidé de réagir :

- Le tronçon de rue, en dessous de l'école, compris entre le monument aux Morts et le stop du jardin, sera fermé aux heures d'entrée et de sortie scolaires, cette interdiction sera matérialisée par des barrières
  - L'entrée principale se fera par le grand portail, les élèves bénéficiant du ramassage scolaire continueront d'emprunter, sous surveillance, les marches du portillon.
  - Les bus scolaires ne manœuvreront que sur ordre de notre ASVP : Rémy Gillet.
  - Les parents doivent à tout prix montrer l'exemple en ne circulant pas aux abords de l'école avant 9 H, à 16 H ou à 17 H 30 en cas de NAP.
  - Sauf urgence, les riverains sont vivement encouragés à éviter ces mêmes créneaux horaires, pour circuler.

La sécurité de nos écoliers est l'affaire de TOUS !  
Merci pour eux....



## Noël à l'école...

Le Noël des enfants, organisé par la mairie, aura lieu cette année, à l'école : 2 spectacles de qualité seront offerts aux écoliers le lundi 15 décembre. Une représentation le matin, pour les maternelles ; *Bouts de chansons* et l'après-midi pour les plus grands : *Le roi des chats*. Quant au goûter de Noël il aura lieu le vendredi 19 décembre.

D'autre part, chaque classe se verra doté d'un cadeau commun (jeux d'extérieur, de société, etc...). Un Noël placé sous le signe de la culture et de la solidarité.

## Bibliothèque

La bibliothèque du village adhère au Réseau des Médiathèques Provence Verdon. Le but de la RMPV est de promouvoir toutes les actions de lecture publique et de proposer l'égal accès de la population intercommunale aux ressources documentaires et à la circulation des collections en constituant un catalogue informatique commun consultable à distance.

**Appel aux bénévoles et aux bonnes volontés ; venez enrichir l'équipe naissante des apprentis bibliothécaires et autres comités de lecture...**

## NAP à la carte

Compte tenu de la fatigue constatée chez les tout petits, les activités pour les 3/4 ans sont supprimées. Merci de les inscrire à la garderie si ce n'est pas encore fait.

Votre enfant peut choisir 1 ou 2 ateliers hebdomadaires suivant sa tranche d'âge. S'il a déjà participé à l'atelier de son choix au cours du 1er trimestre, il devra s'inscrire à un autre atelier ou sera inscrit en liste d'attente.

### Rappel

Les NAP ne sont pas obligatoires **mais** votre enfant s'engage à participer activement et durant tout le trimestre à l'activité choisie, toute absence devra être signalée à Anaïs, référente des NAP

Les NAP sont gratuites **mais** les intervenants sont en droit de vous demander une modique participation pour l'achat de petites fournitures.

Les ateliers sont récréatifs **mais** tout n'y est pas permis pour autant, les intervenants ont la possibilité d'exclure un élément perturbateur.

Les NAP se terminent à 17 H 30, merci d'être ponctuels.

### Les activités périscolaires du 2ème trimestre

	Mardi 16h-17h30	Jeudi 16h-17h30
5/7 ans	Activités manuelles 10 participants	Activités manuelles 10 participants
6/10 ans	Arts plastiques 10 participants	Arts plastiques 10 participants
6/11 ans	Echec 15 participants	Chorale 15 participants
7/11 ans	Animation radio 10 participants	Animation radio 10 participants
8/11 ans	Théâtre 15 participants	Initiation photographie 15 participants
9/11 ans	Provençal 10 participants	Espagnol ou Zumba 10 ou 12 participants

## Inscriptions cantine et Nap

Pour le mois de	DATES ET HEURES	
Janvier Par chèque en boîte aux lettres <b>Du lundi 8/12 au lundi 15/12</b>	Lundi 15 décembre + Nap	16h -17h
	Jeudi 18 décembre	16h -18h
	Vendredi 19 décembre + Nap	16h -17h



## Financement des ordures ménagères

Le Conseil Communautaire, après le constat de M. le Trésorier de Barjols concernant le faible montant du recouvrement des ordures ménagères à savoir 85.5% et un montant d'impayés à la date du 23 septembre de 407 000 euros, s'est longuement concerté pour décider de la reconduction du mode de financement par la REOM (redevance d'enlèvement des OM) ou de l'application de la TEOM (taxe d'enlèvement des OM) financement basé sur la valeur locative des locaux d'habitation (TFB) et recouvrement assuré à 100% par l'Etat. Après avoir étudié les comparaisons entre TEOM et REOM, il a été décidé à la majorité de conserver pour 2015 la REOM, avec des aménagements obligatoires : embauche supplémentaire d'un agent pour la création d'une régie directe, acquisition d'un logiciel pour la mensualisation des factures et suivi de la mensualisation par la CC. Il est également nécessaire que les communes suivent très régulièrement le fichier des usagers pour limiter les frais d'impayés (contrôle terrain, suivi des constructions neuves et des travaux dans les logements).

## Chantier d'insertion

Initié par la Communauté de Communes Provence Verdon, l'Association VEGA, opérateur d'insertion, a mis en place sur La Verdière au mois d'août, le débroussaillage des rives du ruisseau depuis L'Auberge du Pont au lavoir de Fontvieille puis le nettoyage du chemin et des abords du lavoir de *La Guarguo*. Les agents municipaux ont contribué à la remise en état du lavoir, fortement dégradé, par le décroûtage des murs et l'alignement des pierres.

Ce chantier qui a débuté en mai 2014 sur l'ensemble du territoire de Provence Verdon a permis l'ouverture de 12 postes d'insertion pour des personnes allocataires du RSA ou demandeurs d'emploi. Ces personnes sont accompagnées dans leur projet personnel d'insertion et leurs recherches d'emploi par VEGA et sont encadrées techniquement par l'Office National des Forêts.

Une deuxième tranche de travaux sera mise en place en janvier 2015 et concernera la rive gauche du ruisseau jusqu'au pont du Naï.

A l'occasion de la Fête des Parcs, les promoteurs ont pu apprécier le travail réalisé à la mise en valeur patrimoniale des lavoirs.

VEGA (Association Varoise pour l'Environnement et la Gestion de l'Aménagement) est une structure d'accompagnement des transitions socioprofessionnelles dans le domaine des espaces naturels ruraux et forestiers. Leurs partenaires institutionnels sont : la Communauté des Communes Provence Verdon, le Conseil Général du Var, la Direction des Solidarités, la Commission locale d'Insertion Provence Verte, l'Etat, la DIRECCTE.

## Illuminations de Noël



Afin de décorer notre joli village pour les fêtes de fin d'année tout en respectant au mieux l'environnement, nous commençons un programme d'économie d'énergie en remplaçant progressivement les ampoules classiques des décors de Noël par des ampoules à leds moins énergivores.

Cette année, nous avons choisi d'équiper le rond-point de l'entrée du village de 3 nouveaux décors, les autres décors, après leur remise en état par nos agents du service technique, seront posés le 10 décembre. La grande guirlande utilisée pour les fêtes a été totalement renouvelée.

## Au CCAS...

### Aide aux Mutuelles

Le projet d'aide aux Mutuelles pour les personnes à faible revenu n'est pas encore abouti. Certaines Mutuelles contactées ne proposent pas cette action, seule la Sécurité Sociale délivre sur demande et justification des ressources un chèque à destination de la Mutuelle souscrite.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, veuillez nous en parler car il sera nécessaire, afin de finaliser, de connaître le nombre de personnes qui souhaitent intégrer le dispositif.



### Colis et repas de Noël

Cette année, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de proposer aux personnes âgées le choix entre le colis ou le repas. Un courrier a été adressé à 141 personnes seules, 57 couples, 7 personnes à mobilité réduite. Un cadeau sera distribué aux personnes résidant dans les maisons de retraite du canton.

Le colis sera disponible en Mairie à partir du 20 décembre.

Le repas du 29 décembre sera préparé par le traiteur de Régusse et animé par

le groupe provençal *Les Barjacaïres du Verdon*.

## Bulletin municipal

Rédaction; Service Communication  
 Direction de la Communication; Mr Le Maire  
 Mairie de La Verdrière  
 6, Place de la Mairie  
 83560 La Verdrière

Téléphone : 04 94 04 12 10  
 Télécopie : 04 94 04 19 73  
 Messagerie : mairiedelaverdiere@wanadoo.fr

### Ouverture de la mairie au public

Lundi	9h - 12h	15h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	15h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h	Fermé
Jeudi	9h - 12h	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 16h

Les trois premiers samedis du mois de 9h à 12h



Retrouvez nous sur le site

<http://www.laverdiere.fr>

### Permanences du service urbanisme

Lundi 15h30 - 17h00  
 Mercredi 15h30 - 17h30  
 Vendredi 9h - 12h  
 Ligne directe : 04 94 04 04 96  
 Mail : urba.verdiere@orange.fr



## Collecte Croix-Rouge

Une collecte de vêtements, linges de maison, jouets, livres a été organisée par le CCAS au profit de La Croix Rouge de Saint Maximin, les 27 et 28 octobre.

Tous les vêtements collectés sont scrupuleusement triés et remis à disposition des personnes dans le besoin lors de braderies qui se déroulent chaque deuxième mercredi matin et jeudi journée de chaque mois à l'antenne de St Maximin (Chemin St Simon).

Cette action a permis aussi à la bibliothèque municipale de donner de nombreux livres qui avaient fait l'objet de désherbage et encombraient une pièce entière.

Compte tenu du succès de cette opération, nous envisageons de la renouveler au printemps.

## Liste électorale

Inscription en mairie jusqu'au 31 décembre



## Bibliothèque

Lundi de 9h à 11h 45  
 Mercredi de 9h 30 à 12h  
 Vendredi de 9h à 11h 45

## Etat civil

### Naissances

JEAN Amélia, le 27 juillet 2014  
 JEAN Romain, le 27 juillet 2014  
 SIMON Evan, le 25 août 2014  
 BRESSON Cloé, le 16 septembre 2014  
 SAUSSEY Lou, 5 octobre 2014  
 REBATET Corentin, le 29 octobre 2014

### Décès

POURRIERE Aimé, le 28 juillet 2014  
 CALEGARI Luigi, le 12 août 2014  
 MALLET Claude, le 13 octobre 2014  
 CHABERT Thérèse, née Coquillat, le 27 octobre 2014  
 ROUX François, le 2 novembre 2014

### Mariages

SOULA Larbi et CARPENA Christiane, le 22 juillet 2014  
 MAROLLEAU François et CUCETTO Maryse, le 26 juillet 2014  
 NICOLI Simon-Pierre et FOULON Véronique, le 2 août 2014  
 BRESSON Sébastien et PERRIN Angéla, le 9 août 2014  
 CLOUET Alexandre et STROEBEL Marie-Lucie, le 22 août 2014  
 MAZUIRE Thierry et GOMEZ René, le 23 août 2014  
 ROOS Valérie et GEORGES Anouchka, le 26 septembre 2014



## Agenda des Assos

### Samedi 6 décembre : TELETHON

9h-11h30 Marche Rando-Expo — 17h Loto du Don du sang

**Samedi 13 décembre** : Marché de Noël place de la Mairie

**Samedi 20 décembre** : Loto Fête du Club Saint-Roch

**Lundi 22 décembre** : Spectacle jeune public proposé par l'OCPV à 15h salle Fontvieille

**Samedi 27 décembre** : Loto Fête de la Fête du chien

**Dimanche 28 décembre** : Loto Fête de la Cartouche

**Lundi 29 décembre** : 12h repas du CCAS à la salle Fontvieille

**Mercredi 31 décembre** : Le Comité des fêtes vous propose : 16h30 devant la Mairie, départ de la retraite aux flambeaux vers Notre Dame de la Salette

Le soir Réveillon Salle Fontvieille à partir de 21h

\*\*\*

**Samedi 3 janvier** : Loto du Foyer Rural

**Samedi 10 janvier** : Loto de la Fête de la Cartouche

**Dimanche 11 janvier** : Cérémonie des vœux

**Samedi 24 janvier** : 17 h AG Sauvegarde du patrimoine

**Samedi 31 janvier** : Loto Fête de la Fête du chien

\*\*\*

**Samedi 7 février** : Loto du Don du sang

**Samedi 14 février** : Soirée Saint Valentin par Rando-Expo

**Samedi 21 février** : Loto de la Fête de la Cartouche

**Mercredi 24 février** : 15h Spectacle de magie pour petits et grands proposé par le Foyer rural

**Vendredi 27 février** : Spectacle jeune public proposé par l'OCPV à 15h salle Fontvieille

**Samedi 28 février** : Loto du Comité des Fêtes